

Vos références : 4388

N° AGS : 7621469Q suivi par :

Mme ZOLJARGAL -

Affaire : SUPPLI FACTORY

LJO 26/03/2025

SCP CECILE JOUIN

6 place Viarme

BP 32214

44022 NANTES CEDEX 1

Rennes , le 17 juin 2025

Objet : A1 - SITUATION DE COMPTE

Maîtres,

Le CGEA DE RENNES a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 24 816,89 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

PAIEMENT D'AVANCE N° 005

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	10 404,94	9 740,54	2 544,34	2 127,07
Montant contesté	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant non échu	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	10 404,94	9 740,54	2 544,34	2 127,07

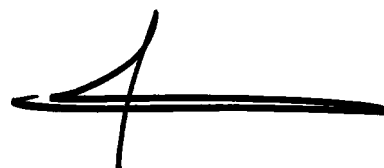
RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	46 550,42	24 053,46	2 544,34	5 071,89
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	46 550,42	24 053,46	2 544,34	5 071,89

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA



Lucie BESNARD